



## **FICHE D'INFORMATION A DESTINATION DES FAMILLES**

### **INSCRIPTION SCOLAIRE**

Toute première inscription en maternelle ou en élémentaire, que ce soit en début ou en cours de cycle, doit faire l'objet d'un dossier famille enregistré à l'Accueil Enfance Famille de votre Mairie.

Les enfants sont affectés dans les écoles en fonction de leur lieu de résidence et des capacités d'accueil de chaque école afin de leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage. Sous certaines conditions, des dérogations peuvent être accordées en concertation avec l'Education Nationale.

### **POUR LA RENTREE EN PS EN SEPTEMBRE 2026**

#### **Vous êtes domiciliés sur Grand-Quevilly**

Votre enfant est inscrit cette année dans une crèche municipale et entre en **Petite section (PS)** en septembre 2026.

##### **1. Vous souhaitez inscrire votre enfant sur votre école de secteur :**

<b>Comment</b>	 Depuis votre espace citoyen – Dalle <a href="#">Pré inscription scolaire PS pour maternelle du secteur</a> , cliquez sur « Pré inscription scolaire PS pour maternelle du secteur ». Vous devrez compléter le bulletin en ligne jusqu'à sa validation. <b>Ou</b> en déposant la fiche de pré-inscription ainsi que les pièces justificatives dans l'urne présente à l'accueil de la mairie <b>Ou</b> en présentiel à l'Accueil Enfance Famille
<b>Document à fournir</b>	Copie du livret de famille entier (ou acte de naissance), un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
<b>Date limite</b>	Jusqu'au 5 mars 2026.
<b>Suivi du dossier</b>	👉 Le dépôt du dossier ne vaut pas validation. La Ville adresse aux parents courant juin, par voie postale, une fiche d'inscription. Munis de ce document et du carnet de santé de l'enfant, vous devrez ensuite faire l'admission définitive <u>au près de la direction de l'école</u> concernée.

##### **2. Vous demandez un changement de secteur en dehors de votre secteur de rattachement**

<b>Comment</b>	 Depuis votre espace citoyen – Dalle <a href="#">Pré inscription scolaire</a> , cliquez sur « Demande de dérogation Hors Secteur PS ». Vous devrez compléter le bulletin en ligne jusqu'à sa validation. <b>Ou</b> en présentiel à l'Accueil Enfance Famille
<b>Document à fournir</b>	Copie du livret de famille entier (ou acte de naissance), un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ainsi que tous documents justifiant votre demande de scolarisation hors secteur (contrat assistante maternelle, justificatif de domicile des grands parents assurant la garde de l'enfant, reconnaissance handicapée ou prise en charge médicale ...).
<b>Période</b>	Du 19 février au 5 mars 2026.



### 3. Vous demandez une scolarisation en dehors de Grand-Quevilly

<b>Comment</b>	Depuis votre espace citoyen – pavé puis  <b>INFOS PRATIQUES</b>  <b>FORMULAIRE</b> imprimer le dossier « Dossier de demande de dérogation scolaire hors commune. Vous devrez ensuite le transmettre à l'Accueil Enfance Famille.
<b>Document à fournir</b>	Tous documents justifiant votre demande de scolarisation hors secteur (contrat assistante maternelle, justificatif de domicile des grands parents assurant la garde de l'enfant, reconnaissance handicapée ou prise en charge médicale ...).
<b>Date limite</b>	Dépôt du dossier avant le 5 mars 2026.
<b>Suivi du dossier</b>	👉 Le dépôt du dossier ne vaut pas validation. La Ville adresse aux parents courant juin, par voie postale, sa décision. Munis de ce document et du carnet de santé de l'enfant, vous devrez ensuite faire l'admission définitive <u>aujourd'hui</u> <u>à l'école</u> de la ville concernée.

### Vous êtes domiciliés à l'extérieur de Grand-Quevilly

<b>Comment</b>	Depuis votre espace citoyen – pavé puis  <b>INFOS PRATIQUES</b>  <b>FORMULAIRE</b> , imprimer le dossier « Dossier de demande de dérogation scolaire hors commune ». Vous devrez ensuite le transmettre à l'Accueil Enfance Famille.
<b>Document à fournir</b>	Tous documents justifiant votre demande de scolarisation hors secteur (contrat assistante maternelle, justificatif de domicile des grands parents assurant la garde de l'enfant, reconnaissance handicapée ou prise en charge médicale ...).
<b>Date limite</b>	Dépôt du dossier avant le 5 mars 2026.
<b>Suivi du dossier</b>	👉 Le dépôt du dossier ne vaut pas validation. La commune de résidence communiquera aux parents, sa décision. Munis de ce document vous devrez ensuite faire la pré-inscription auprès de l'Accueil Enfance Famille à Grand Quevilly, puis procéder à l'admission définitive <u>aujourd'hui</u> <u>à l'école</u> de la ville concernée.

### COMMENT ACCÉDER A L'ESPACE CITOYEN ?



Scannez moi !

Accès  
Espace Citoyen



Recherchez moi !

espace citoyen  
grand quevilly



Copiez moi !

<https://www.espace-citoyens.net/grandquevilly/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

### LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ENFANCE – JEUNESSE **Dans votre Espace personnel sur l'Espace Citoyen**

- ★ La fiche « enfant » est à compléter en mai (👉 vaccins),
- ★ La restauration scolaire dès août,
- ★ L'accueil ludo éducatif dès le 18/06/2026,
- ★ Le centre de loisirs « Mercredi » du 18 au 22/06/2026.

### **BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?**

#### ACCUEIL ENFANCE FAMILLE

❶ 02.35.68.99.04 / 02.35.68.93.63  
✉ [aef@grandquevilly.fr](mailto:aef@grandquevilly.fr)